



Communiqué de presse

Conseil général de l'Orne - Direction de la Communication
27, boulevard de Strasbourg - 61000 Alençon - Tél : 02 33 81 60 00 - www.orne.fr

Contacts Presse :

France-Laure Sulon
Directrice de la Communication
Conseil général de l'Orne
Tél. : 02.33.81.60.00
Poste 1220 –
sulon.france-laure@cg61.fr

Irène Martin-Houlgatte
Chargée de communication
Tél. : 02.33.81.60.00
Poste 1226 –
martin-houlgatte.irene@cg61.fr

18 septembre 2009

Décisions des conseillers généraux du Département réunis en Commission permanente le 18 septembre 2009

Pour leur réunion de rentrée les élus du Département se sont réunis vendredi 18 septembre, sous la présidence d'Alain Lambert, en commission permanente, pour voter de nombreuses mesures et projets d'importance pour la vie du Département : amélioration des axes routiers, réhabilitation de logements sociaux dans diverses agglomérations de l'Orne, aide aux grandes entreprises installées dans le département, élargissement de l'offre faite aux jeunes générations.... Voici quelques-uns des thèmes traités par l'assemblée départementale.

Améliorer les axes routiers ornais : construction du barreau routier sud de Gacé

Développer le réseau routier, faciliter les déplacements entre les villes du département et favoriser les connexions entre les différents axes routiers sont les trois priorités des élus du Département en matière d'aménagement routier. Cela nécessite de forts investissements : c'est pourquoi l'assemblée départementale a voté lors de la commission permanente du 18 septembre le lancement des appels d'offres pour la réalisation du barreau de Gacé.

Cette nouvelle route de 1 300 mètres, assurant la liaison au sud de Gacé entre la route départementale RD 14 d'Argentan, la route départementale RD 438 d'Alençon et la route départementale RD 932 de L'Aigle a pour objectif principal de faciliter la connexion avec l'échangeur de l'autoroute A28, situé à la sortie de Gacé. En créant cette nouvelle portion de route qui relie la zone industrielle de Gacé à l'autoroute, c'est également un grand progrès qui est apporté à la sécurité et la fluidité de la circulation dans l'agglomération même de Gacé. Les travaux d'un montant de 4,8 millions d'euros TTC, entièrement financés par le Conseil général, devraient débuter en décembre 2009 et durer un an.

Les repères dans l'Orne

- 1 300 mètres à construire
- 4,8 Millions d'euros TTC
- Le chantier en quelques chiffres : 55 000 m³ de déblais, 29 000 m³ de remblais, 37 000 tonnes de matériaux de chaussée, un pont sur la Touques, deux carrefours giratoires avec la RD 14 et la RD 438.

Extension de la téléphonie mobile et réduction des zones blanches

Le Conseil général de l'Orne a été pionnier en matière de téléphonie mobile puisqu'au début des années 2000, avec le concours de l'Etat, du Conseil régional et de l'Europe

(FEDER) il a construit 20 pylônes ; les 11 autres étant construits par les opérateurs. Cette politique a permis de couvrir la quasi-totalité du territoire ornaï.

Cependant, il reste encore quelques zones d'ombre, communément appelées zones blanches. C'est la raison pour laquelle lors de son dernier budget, le Conseil général a débloqué une nouvelle enveloppe de 500 000 euros et que la commission permanente du 18 septembre a pris la décision de financer les deux derniers pylônes à Le Chalange et Les Tourailles de la phase 1 sur le département (la phase 1 correspondant à la prise en charge par les collectivités locales des infrastructures mises à la disposition des opérateurs de téléphonie mobile).

Accompagner les acteurs économiques du département

► Le Conseil général de l'Orne est un des seuls Département en France à soutenir les jeunes agriculteurs pour financer leurs investissements

L'Orne présente un patrimoine paysager très diversifié, source d'attractivité pour le territoire et source d'une activité agricole d'importance pour l'économie ornaï. Conscient de ces enjeux, le Conseil général de l'Orne est l'un des rares Départements en France à soutenir activement les jeunes agriculteurs. Il apporte une aide aux jeunes agriculteurs lors de leur installation, grâce à une subvention pouvant aller jusqu'à 60 % du montant des travaux d'installation (maximum 7 600 €). Depuis le début de l'année, 56 jeunes agriculteurs ont ainsi bénéficié de cette aide. Lors de la commission du 18 septembre, neuf nouvelles demandes ont été votées, pour un montant de 68 400 €. L'objectif de cette aide est de permettre l'installation de 100 jeunes agriculteurs par an.

Dans le même objectif, le Département accorde depuis 2008 une nouvelle aide, d'un montant de 1 500 €, incitant les jeunes agriculteurs à réduire leurs charges de mécanisation agricole (carburants, lubrifiants, entretien-réparation et amortissement du matériel), celles-ci pouvant représenter 30 à 40 % de leurs charges de structure. L'objectif au travers de cette aide est d'inciter les jeunes agriculteurs à avoir recours à du matériel de CUMA ou d'ETA, plutôt que d'investir seuls dans du matériel souvent onéreux. Si depuis le début de l'année onze jeunes agriculteurs ont bénéficié de l'aide départementale récemment créée, neuf nouveaux dossiers viennent d'être retenus pour un montant de 13 500 €.

Les repères dans l'Orne

- CUMA : coopérative d'utilisation de matériel agricole
- ETA : entreprise de travaux agricoles
- Nombre d'installations de jeunes agriculteurs : 91 en 2004, 83 en 2005, 66 en 2006, 96 en 2007, 92 en 2008

► Aider la reprise des très petites entreprises

Le Département poursuit ses efforts pour aider le maintien et la reprise des très petites entreprises sur l'ensemble du territoire afin d'offrir à chaque Ornaï des commerces, des services et un artisanat de proximité. Ainsi, des prêts à taux zéro via des avances ont été accordés, pour un montant de 322 000 €, au profit de dix sept entrepreneurs répartis sur l'ensemble du département. Ces aides concernent par exemple la reprise d'une boucherie à Rai, à la Ferté-Fresnel ou à Bellême, d'une boulangerie à Flers, d'un garage automobile à Lonlay-l'Abbaye et d'un magasin de prêt à porter à Flers. Elles contribueront également à faciliter les reprises de différentes petites entreprises comme une entreprise de couverture à Messei, de vente et réparation de matériel agricole à Joué-du-Bois, de plomberie-chauffage à Valframbert, de réparation de moules et pièces mécaniques à Coulances. Enfin elles permettront de participer à la modernisation d'un salon de coiffure à Briouze, d'une station-service à Putanges-Pont-Ecrepin, d'une librairie à Domfront, à l'extension de la surface de vente d'un commerce à Flers et à la création d'une station de lavage à Putanges.

Les repères dans l'Orne

- Le Conseil général de l'Orne, par le biais du Fonds départemental des très petites entreprises (FDTPE), octroie des prêts à taux zéro pour aider le développement et la reprise des très petites entreprises.

► Aider les entreprises en expansion

C'est un projet économique de grande envergure qui s'annonce sur la zone d'activités du Buat à Saint-Ouen-sur-Iton dans la communauté de communes du pays de L'Aigle, qui a été retenu par la Région Basse-Normandie et le Conseil général de l'Orne au titre des « grands projets ». Il s'agit d'agrandir la zone d'activité existante de plus de 6 hectares afin de permettre l'accueil de l'entreprise IMV. Le Conseil général avait déjà voté lors de la commission permanente de juillet une aide de 100 000 € pour permettre la réalisation des travaux d'aménagement et de voirie. Une nouvelle aide portant sur le bâtiment et le matériel vient d'être votée, d'un

montant de 250 000 €. Rappelons que l'entreprise IMV, basée à L'Aigle, employant 189 salariés, est spécialisée dans la conception, fabrication et commercialisation de l'ensemble du matériel et des techniques liés à l'insémination artificielle de nombreuses espèces animales (dont bovins et porcins).

Autre projet économique important dans le département, sur la zone d'activités des « Réhardières » à Longny-au-Perche, le regroupement de l'activité logistique basé en région parisienne de la société Matfer-Bourgeat. Spécialisée dans les fournitures des métiers de bouche (pâtisserie, boulangerie, restauration) et employant 90 personnes sur le site de Longny-au-Perche, l'entreprise a déjà reçu du Conseil général une subvention exceptionnelle de 300 000 € (identique à celle de l'Etat) pour le regroupement de ses activités parisiennes. Mais l'entreprise souhaite aller plus loin et également ouvrir un magasin d'usine et agrandir sa surface de stockage. Ce projet soutenu par la communauté de communes du pays de Longny-au-Perche d'un montant global de 1,2M€ a reçu une subvention de 25 % du Conseil général (175 000 €) lors de la commission permanente du 18 septembre pour la partie bâtiment ainsi qu'une subvention de 100 000 € pour les aménagements de voirie nécessaires à l'aménagement de la zone d'activités.

Améliorer l'offre de logement social

Le Conseil général de l'Orne a pour objectif, en matière de logements sociaux, de favoriser la réhabilitation et l'acquisition-amélioration de logements situés en centre bourg plutôt que de soutenir la construction neuve dispersée. C'est pourquoi, lors de la redéfinition de ses politiques d'aide à la pierre, en septembre 2007, il a été décidé d'augmenter la participation financière du Département pour les logements vacants remis sur le marché de la location sociale et de subventionner leur réhabilitation.

En application de cette politique, la commission permanente de septembre a décidé d'apporter son soutien à 153 logements réhabilités situés sur les communes d'Argentan, L'Aigle et Rânes pour un montant de 229 500 €.

De plus dans le cadre des opérations de rénovation urbaine, le Conseil général intervient pour la reconstruction de logements après leur démolition. La commission permanente a délibéré sur la reconstruction de 39 logements sur les communes d'Argentan et d'Alençon pour un volume financier de 195 000 €.

Le Conseil général de l'Orne s'engage en faveur du développement durable

► Promouvoir les économies d'énergie

Le Conseil général de l'Orne a la volonté de promouvoir la diversification de la production énergétique et les économies d'énergie. Pour ce faire, il apporte son soutien aux communes menant des actions en faveur de la filière bois. Ainsi, une aide de 33 269 € a été votée pour l'installation de chaudières à bois déchiqueté dans différents équipements communaux de Céaucé et de Champsecret et de Sainte-Opportune. 10 800 € ont été votés pour des demandes de particuliers relatives à l'installation du même type d'équipement.

► Améliorer la gestion des déchets

Dans le cadre de la politique du Conseil général visant à réduire les quantités de déchets et à en améliorer la gestion, les élus du Département ont voté plusieurs subventions pour l'extension et la réorganisation de déchèteries devenues ou exigües ou inadaptées à l'évolution des besoins. Ainsi des subventions ont été accordées au projet de Trun (43 200 €), de Montmerrei (51 000 €) de Mortagne (60 000 €) et de Rémalard (60 000 €). Une subvention a également été accordée pour participer à l'achat de composteurs destinés aux particuliers de la région de Merlerault et du Perche Ornaï, l'objectif étant de réduire les quantités de déchets ménagers résiduels collectés d'environ 30 % et les quantités de déchets verts déposés en déchèteries.

Elargir l'offre en faveur des jeunes générations : activités sportives, enseignement musical, cadre de vie scolaire.

► Développer les équipements sportifs de proximité

Le Conseil général accompagne le mouvement sportif dans sa dynamique, à la fois en participant à la modernisation des équipements et en subventionnant différentes associations sportives. Lors de la commission permanente de septembre les élus du Département ont apporté leur soutien à la réhabilitation des deux courts de tennis au Merlerault (8 750€), à la construction d'un local

annexe aux vestiaires du complexe sportif de Sainte-Gauburge-Sainte-Colombe (7 350 €) et un complément de subvention de 23 000 € pour la construction des deux plateaux sportifs en extérieur près du collège de Carrouges ce qui porte l'aide totale du Conseil général à 140 000 € sur cet équipement (prise en charge de 50%), une première aide ayant été accordée au début de l'année.

► Aider les établissements d'enseignement artistique et musical

Dans le prolongement du schéma départemental d'enseignement artistique adopté par les élus au mois de novembre 2008 pour les trois années futures et qui vise à soutenir les établissements et associations d'enseignement musical, l'assemblée départementale vient de voter notamment une aide pour le fonctionnement du conservatoire à rayonnement départemental d'Alençon de 102 600€ et une contribution à l'achat d'un clavecin flamand du XIII^{ème} (2 300€).

► Investir dans l'enseignement supérieur et offrir un cadre de vie adapté à la communauté éducative

Les élus départementaux ont retenu les entreprises qui vont prochainement réaliser l'aménagement routier au cœur du site universitaire de Montfoulon, pour un montant total voisin de 500 000 €, dont le Conseil général de l'Orne prend en charge 60 %, les 40% complémentaires étant financés par la Communauté urbaine d'Alençon.

► Développer la lecture sur l'ensemble du territoire

Le Conseil général de l'Orne s'est fixé comme priorité de développer la diffusion de la lecture sur l'ensemble du département et plus particulièrement dans les zones rurales. C'est pourquoi la commission départementale a voté une enveloppe de 9 700 € pour participer au financement du transfert de la bibliothèque municipale de Bazoches-sur-Hoëne dans un lieu plus vaste que celui occupé actuellement : travaux et équipement mobilier sont les deux volets de l'aide du Département.

Les repères dans l'Orne

- L'aide apportée par le Conseil général concerne l'investissement immobilier et mobilier des bibliothèques, le prêt d'ouvrages, la formation des bibliothécaires professionnels ou bénévoles, l'aide financière pour le recrutement d'un premier poste.

Poursuivre la sécurisation des arrêts d'autocars et de transports scolaires

Lors de la session du 2^{ème} trimestre, les élus du Département ont décidé d'affecter l'intégralité de l'enveloppe alimentée par les amendes de police en 2008 à la mise en sécurité des arrêts d'autocars, de leurs abords et de ceux des écoles. Lors de la commission permanente du mois de septembre, c'est une enveloppe de plus de 132 000 € qui a été votée pour la réalisation de ces différents travaux, après celle de 212 000 € votée en juillet.

19 nouveaux projets ont été adoptés pour créer de nouveaux arrêts comme à Launay, à Essay ou à Coulmer, aménager des arrêts existants ou sécuriser des arrêts, notamment aux abords des écoles comme devant l'école Saint-Michel à Alençon.

Les repères dans l'Orne

- 3 000 points d'arrêts sont répartis sur le département
- Un crash test organisé par le Conseil général le 1^{er} octobre pour sensibiliser les jeunes aux dangers de la route

► Soutenir la rénovation des mairies

Les élus du Département de l'Orne ont décidé d'aider six communes du département dans leur projet de réaménagement de leur mairie. Il en va ainsi notamment de la Chapelle-Montligeon, qui reçoit une aide de 36 765 € pour la réalisation des travaux permettant l'accessibilité des locaux aux personnes handicapées, de la commune de Larré pour la réfection de la toiture (9 500 €) et Marmouillé (4 000€) pour des travaux de couverture. Les Genettes (3 750€), Saint-Martin-des-Landes (2 400€) et Sai (2 950€) reçoivent une participation du Conseil général à hauteur de 30 % du montant des travaux prévus pour divers travaux de rénovation.